Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260623-2026062303-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	27

L'an 2026, le 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hugues JEHANNO, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17 juin 2026.

Présents : JÉHANNO Hugues, ANDRIEUX Sandrine, CADORET Soazig, CATEL Bernard, FABLEC Marie-Noëlle, FOSSADIER Stéphanie, HAYS CAUDAL Katia, LE BIHAN Romain, LE FORESTIER Serge, LE GAL Jacqueline, LE JOSSEC Nicolas, LE MOING Charles, LE PENNUEN Michel, LAUDIC Olivier, MORÉAC Hélène, MORISSEAU Christelle, NICOL Joël, OFFRET Mickaël, OLIVEUX Leslie, REVUELTA Barbara, TALMON Michel, AUDO Philippe, TANGUY Pierrick,

Absents avec pouvoirs :
- LORGEOUX Catherine pouvoir à LE FORESTIER Serge,
- VOURCH Éric pouvoir à LE BIHAN Romain, (en réunion à CMC)
- DURAND-HIRTZMANN Véronique, pouvoir à AUDO Philippe
- NICOLAS-DUFOUIL Nadine, pouvoir à TANGUY Pierrick

A été nommée Secrétaire de séance : Mme REVUELTA Barbara

2026062303 – RESTAURATION SCOLAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RESTAURATION 2026-2029

Le marché de restauration scolaire arrivant à échéance en cette fin scolaire, il a été décidé de procéder à une consultation ouverte pour attribuer le marché pour les années scolaires 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Le marché a été relancé avec 2 lots :
- Lot 1 : : Restauration scolaire (production sur place)
- Lot 2 : Restauration ALSH (mercredis et vacances scolaires en liaison chaude)

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié :
- Sur le site Centraledesmarches.com (publication le 18 mars 2026)
- Au JOUE (publication le 18 mars 2026)
- Au BOAMP (publication le 18 mars 2026)
- Au Ouest France (publication le 20 mars 2026)

La date limite de réception des offres a été fixée au lundi 11 mai à 12h00.

L'ensemble de la procédure de consultation a été dématérialisée (téléchargement du dossier de consultation, des demandes éventuelles des compléments d'information et dépôt des offres).

Lors de la consultation :
- 6 téléchargements du dossier de consultation ont eu lieu (+ 14 retraits anonymes)
- au 11 mai 2026 à 12h00, 4 dossiers ont été déposés sur le profil acheteur de la commune (4 pour le lot n°1 et 3 pour le lot n°2).

La synthèse des offres se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260623-2026062303-DE

- Lot 1 : : Restauration scolaire (production sur place)

		Convivio	Agora Service	API Restauration	Armonys Restauration
Lot 1	Maxi	note	note	note	note
1-Prix des prestations (/40)	40	40,00	22,55	38,85	34,68
2-Dossier Technique	60	51	50	44	51
Mode et production des denrées	30	26,00	26,00	26,00	26,00
Développement durable	15	13,00	12,50	10,50	12,50
Services proposés	15	12,00	11,50	7,50	12,50
Note totale	**100**	**91,00**	**72,55**	**82,85**	**85,68**
Classement		**1**	**4**	**3**	**2**

Lot n°2 : Restauration ALSH (liaison chaude)

		Convivio	API Restauration	Armonys Restauration
Lot 2	Maxi	note	note	note
1-Prix des prestations (/40)	40	40,00	28,28	37,85
2-Dossier Technique	60	51,00	34,00	51,50
Mode et production des denrées	30	26,00	19,00	26,00
Développement durable	15	11,00	8,00	12,00
Services proposés	15	14,00	7,00	13,50
Note totale	**100**	**91,0**	**62,3**	**89,3**
Classement		**1**	**3**	**2**

Concernant le lot n°2 (repas ALSH), deux candidats (API Restauration et Armonys Restauration) ont proposé – en option – une préparation des repas dans la cuisine du restaurant scolaire de la ville (rue Notre Dame).
En raison de la complexité à gérer les stocks entre les attributaires de préparation des repas de la période scolaire (lot 1) et ceux de la période ALSH (mercredi et semaines de vacances), de la continuité des protocoles d'hygiène, et de la difficulté à gérer/identifier les stocks entre les deux attributaires, la commission propose de ne pas retenir les options proposées.

LE CONSEIL,

- CONSIDERANT que les contrats de restauration d'assurances de la Ville arrivent à échéance à la fin de l'année scolaire 2025-2026,
- CONSIDERANT la nécessité d'engager une consultation ouverte pour les trois prochaines années scolaires (2026-2029),
- CONSIDERANT les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres du 10 juin 2026,
- CONSIDERANT l'exposé de M. NICOL, Adjoint au Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,
(Mme. ANDRIEUX ne prend pas part au vote en raison de sa profession)

ARTICLE 1 : ATTRIBUE le marché de la restauration collective pour les prochaines années scolaires comme suit :
- *Lot 1* : Restauration scolaire (production sur place) : société Convivio (cf. annexe BPU)
- *Lot 2 : Repas ALSH (liaison chaude) :* société Convivio (cf. annexe BPU)

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 23 juin 2026
Hugues JÉHANNO
Maire

MAIRIE DE LOCMINÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Morbihan)